

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-U., \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner
au moins quinze jours d'avis.

Vol. XII.

No. 47.

Prix du numéro 7 centims.—Annonces, la ligne, 10 centims.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou
par bons sur la poste.

JEUDI, 24 NOVEMBRE 1881

AVIS IMPORTANT

L'Opinion Publique est publiée tous les jeudis par les nouveaux propriétaires. L'impression, les gravures, etc., etc., se font à la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les Etats-Unis ; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées au Gérant de la Compagnie Litho. Burland, au bureau de *L'Opinion Publique*.

Adresser les correspondances littéraires : " Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

ELECTIONS ET ÉLOQUENCE

Nous sommes au fort de la lutte électorale ; en dépit de la pluie, de la neige, du vent de nord-est, de la boue et du froid, l'éloquence jaillit en périodes plus ou moins sonores, dans les trois cents paroisses du Bas-Canada. Certes il faut aimer son pays, et ambitionner fortement l'honneur de le représenter pour faire une campagne électorale par un temps pareil. Encore s'il était possible d'appliquer un téléphone sur l'oreille de chaque électeur et de le convaincre à distance, ce serait à demi-mal, mais nous n'en sommes pas encore là. Et dire que toutes ces misères auront été subies en pure perte par au moins la moitié des candidats ! Cela nous désole. Ils se donnent tant de mal que nous voudrions tous les voir élus.

Il y a des gens qui tiennent la campagne parce qu'ils y sont intéressés en qualité de candidats, passe encore pour ceux-là ; mais que dire des amis qui les aident de leur parole ! En voilà de vrais amis ! et franchement s'ils aiment autant la patrie qu'ils en ont l'air, ce sont de fameux patriotes. Mais il y a autre chose au fond, surtout pour les jeunes gens qui font assaut d'éloquence sur les tréteaux populaires—pardon, sur les hustings. C'est pour eux une étude, un exercice, et comme presque tous sont des étudiants en droit ou de jeunes avocats, une préparation aux discussions du Palais, avec une arrière-pensée que ces luttes leur serviront un jour à eux-mêmes. Lorsqu'on défend un candidat, on finit par se croire de l'étoffe dont on les fait. Du reste après avoir fait nommer un candidat, il est bien permis de penser à se faire un jour élire soi-même. Dès lors il n'est pas rare de les entendre dire : " mon comté," avec une foi qui finit souvent par transporter les électeurs. Les députés ne sont pas immortels. Ajoutez à cela que la politique pour les avocats est un chemin qui mène loin, surtout aux banquettes des ministres et aux bancs des juges.

Il est étonnant de voir comme ces sortes de joutes oratoires développent le talent de la parole chez ceux qui y prennent part ! Nombre d'entre eux arrivent à parler avec une facilité, une verve et une abondance vraiment remarquables. Ils ont souvent les dehors de l'éloquence. On dit que pour réussir dans les combats de la parole il faut avoir une énorme confiance en soi et un mépris non moins énorme pour son auditoire. Nous ne savons pas si tel est le secret de cette précoce éloquence, mais toujours est-il qu'ils parlent avec un aplomb imperturbable. Bourrés d'articles de journaux, ferrés à glace sur les livres bleus, ils s'en vont en guerre, décidés à mettre flamberge au vent contre tout venant. Que de fois nous avons vu des blancs-becs, frais émoulus du collège ou de l'université, tenir tête à des vétérans du Parlement ! Ils ne s'en tiraient pas trop mal, à notre

idée, mais à la leur, l'adversaire était lancé dans le troisième dessous ; c'est du reste ce que le journal ami ne manquait pas de proclamer !

Cette averse, ce déluge de discours est une des conséquences de notre régime politique et tient aussi au caractère particulier de nos gouvernants. Nous sommes gouvernés par des avocats, engeance verbeuse. Ce n'est pas pour eux qu'on a formulé le dicton : le silence est d'or. Selon un homme qui n'aimait guère les disciples de St. Ives, c'est un mauvais signe lorsque les avocats gouvernent. " Quand une civilisation est vermoulue, disait-il, l'avocat s'y met. Tous les grands peuples, Athènes, Rome ont fini par ces travailleurs de la langue ! Où l'homme d'action disparaît, le rhéteur surgit ! C'est l'heure des belles paroles et des vilains actes, des petits faits et des grands mots ! Et tandis que Byzance discute pour un adverbe de plus ou de moins, silencieusement venus dans l'ombre, voici venir les Turcs à la porte.....qui agissent et ne parlent pas !....." Ce jugement porté en France est par trop sévère. Nos hommes publics à droite et à gauche sont des avocats, et malgré cela notre pays n'offre aucun signe de décadence.

Si cette terrible accusation a sa raison d'être en France, elle ne pourrait se justifier ici. Depuis que nous nous gouvernons nous-mêmes, nous avons subi le régime des avocats, et en somme le pays s'en est fort bien trouvé. Si nos avocats sont gens de beaucoup de mots, ils sont aussi hommes d'action et d'action énergique. Les hommes de gouvernement sont rares au Canada comme ailleurs, mais c'est l'ordre illustre des avocats qui nous a fourni les meilleurs. Ce sont des avocats qui ont arrêté les plans de colonisation du pays, opéré d'une façon pratique la transformation de notre système de tenure des terres, créé notre commerce par des lois sages, ouvert nos canaux, tracé le réseau de nos chemins ! Baldwin, Lafontaine, Morin, Cartier étaient des avocats, et quels hommes de gouvernement ! Ils ont réussi en tout ; il reste à savoir s'ils auraient été capables de faire la guerre. Ils nous l'ont bien évitée, ce qui vaut mieux.

Ce qu'il y a de singulier, en face de ce débordement d'éloquence chaleureuse, c'est la froideur habituelle de l'auditoire. Pendant que Gambetta parcourait la Normandie, haranguant les populations, le correspondant du *Times* faisait cette observation que les paysans normands, peu démonstratifs, restaient froids sous cette parole qui fait prendre feu au reste de la France. Nos cultivateurs sont normands sur ce point. On les voit rarement à l'unisson de l'orateur, qui ne parvient pas à faire passer dans leur cœur l'enthousiasme qui l'anime ou paraît l'animer. Mais le spectacle l'intéresse tout de même et si le beau parleur enfle les phrases sans broncher, sans hésiter, s'il a une voix agréable, un geste expressif, il peut compter que son impassible auditeur dira : " il parle bien." Ce flegme a son bon côté. Il est fort heureux parfois que l'électeur se réserve, qu'il ne se laisse pas emporter, car il arrive assez souvent que les orateurs font un coupable abus de leur faconde, et s'ils avaient de l'influence ce serait à coup sûr de l'influence induite de la pire espèce.

Les discours sont l'accompagnement nécessaire des élections, mais ils n'en sont point le principal facteur. Le plus fort élément de succès vient de l'influence exercée par la classe dirigeante dans chaque comté. Quelques hommes seulement forment l'opinion publique et la foule n'a que l'opinion de ces chefs de files. On a souvent prétendu que nos paysans étaient incapables à cause de leur instruction restreinte de comprendre et de pratiquer les institutions représentatives. Nous voudrions bien connaître le peuple à la hauteur d'un pareil rôle. Bagehot, un whig anglais avancé, grand admirateur du peuple, ne se gêne pas de se tenir qu'en Angleterre non-seulement les électeurs, mais les députés ne sont ni assez instruits ni assez clairvoyants pour saisir la portée, la signification des lois importantes. Un autre auteur déclare que toutes les grandes mesures qui ont fait l'honneur de l'Angleterre et sa grandeur, ont été repoussées par le peuple et qu'il a fallu recourir à la corruption pour les lui faire adopter. L'émancipation des catholiques n'a-t-elle pas coûté trente années

de luttes opiniâtres ? C'est en 1838 que Cobden demanda pour la première fois l'abrogation des *Corn laws*, lois qui prohibaient l'entrée des céréales étrangères dans la Grande-Bretagne, et ce n'est qu'en 1846 que la mesure donnant le coup de grâce aux lois agraires reçut la sanction royale.

Si les électeurs de notre province restent froids, c'est bien aussi un peu parce qu'ils se défient des beaux parleurs et qu'ils redoutent la tromperie ; ils ont été si souvent joués. O vous tous qui élevez la voix devant eux, qui venez leur prêcher leurs devoirs, qui aspirez à l'honneur de gouverner le pays, gardez-vous de les tromper ; songez un peu moins au parti et un peu plus à la patrie, ayez toujours présent à vos yeux sa grande image. Soyez vrais, et votre éloquence deviendra communicative. Soyez vrais et vous saurez émouvoir le peuple ; l'émouvoir, c'est presque le convaincre, et le convaincre, c'est gagner votre cause !

A.-D. DECELLES.

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

C'est à vous mesdames que je m'adresse aujourd'hui ; vos maris, vos frères et vos.....cousins sont trop occupés de politique, pour m'écouter. Laissons les entourer les grands orateurs qui les électrisent avec leur parole ardente ; qu'ils s'éclaircissent à la lumière des raisonnements pendant que de notre côté nous étudierons un sujet plus facile à saisir, nous l'espérons, que les mystères de la politique.

La plupart d'entre vous avez vu cette brillante lumière dont l'usage se répand tous les jours, et qui sera le mode d'éclairage de l'avenir le jour où l'on aura trouvé moyen de produire de l'électricité à bon marché. Les wagons du chemin de fer de Brighton, en Angleterre, une foule d'édifices en Europe sont déjà éclairés aux reflets de cette lumière, qui ne répand ni chaleur ni odeur autour d'elle, et qui nous transporte bien loin de l'antique nauséabonde chandelle de six ou de huit à la livre.

Avant de causer éclairage électrique, il ne sera pas hors de propos de nous demander ce que c'est que l'électricité. Prenez un morceau de cire à cacheter ou d'ambre, frottez-le vivement sur une étoffe de laine et approchez-le de petites parcelles de papier et vous verrez celles-ci attirées vers l'ambre ou la cire, puis repoussées. Cette force invisible qui les attire et les repousse ensuite, c'est l'électricité, un fluide impondérable vous diront les savants, invisible, répandu partout dans la nature et produit de différentes manières. Vous frappez une planche avec un marteau, vous tordez une barre de fer, il y a de suite dégagement de chaleur et d'électricité. Chaque fois qu'on change les parties, les molécules dont un corps est composé, il y a production de chaleur et d'électricité. Le moyen le plus sûr de changer cette composition des corps, c'est de les attaquer en les mettant en présence d'un acide. Ainsi, prenez une plaque de zinc, enfoncez-la dans un vase rempli d'acide sulfurique, de suite le zinc se décompose et il y a production d'électricité.

Nous venons de décrire ce qu'on appelle une pile électrique ; c'est celle dont on se sert pour produire l'électricité nécessaire au télégraphe, avec cette différence qu'on se sert de zinc au lieu de charbon.

Mais si à cette pile vous attachez un fil par ses deux extrémités, vous aurez un circuit par lequel s'élançera l'électricité produite par la pile, et si vous coupez ce fil, disons vers sa moitié, et que vous laissez ces deux bouts à une très petite distance l'un de l'autre, il jaillira entre les deux une étincelle qui n'est ni plus ni moins que la lumière électrique ou, si vous voulez, l'arc voltaïque, du nom d'un grand electricien, Volta.

Cela, c'est l'enfance de la lampe électrique. A cet endroit où le fil est coupé, le courant électrique interrompu, se place maintenant la lampe électrique ou les lampes, car il en existe maintenant un grand nombre. Au point où nous sommes arrivés, constatons que nous avons pour produire l'éclairage électrique trois éléments : 1^o un producteur ou générateur d'électricité ; 2^o un fil conducteur du fluide ; 3^o une lampe. Le générateur d'élec-